

BARBARA BUI



SOMMAIRE

Introduction	Commentaires des données chiffrées du semestre.....	3
Partie 1	Comptes consolidés résumés.....	4
Partie 2	Principes comptables.....	8
Partie 3	Notes annexes.....	12
Partie 4	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle (Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2015).....	24
Partie 5	Déclaration du responsable du rapport financier semestriel	25

COMMENTAIRES DES DONNEES CHIFFREES DU SEMESTRE

UN RALENTISSEMENT DE L'ACTIVITÉ CONFORME AUX PRÉVISIONS

Le Groupe Barbara Bui a réalisé au cours du 1^{er} semestre 2015 un chiffre d'affaires de 12,8 M€, en repli de 12,6% à périmètre constant par rapport à la même période en 2014. Pour rappel, Barbara Bui présentant deux collections par an, l'une pour le Printemps-Eté et l'autre pour l'Automne-Hiver, l'activité d'un semestre ne reflète pas le niveau d'activité annuelle.

UNE AMÉLIORATION DU TAUX DE MARGE BRUTE DE 3 POINTS

Les efforts engagés par le Groupe pour améliorer la marge ont permis d'enregistrer un taux de marge brut de 63% en amélioration de 3 points contre 60% un an auparavant. Au 30 juin 2015, le repli de la marge brute reflète la baisse d'activité et ressort à 8,1 M€.

UN IMPACT CONTENU SUR LES RÉSULTATS

L'ensemble des charges opérationnelles du Groupe a été parfaitement maîtrisé et représente une réduction de 0,4 M€ sur le semestre. Ainsi, le résultat opérationnel courant affiche une perte de 1,2 M€ et le résultat net est en perte limitée à 0,8 M€.

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE SAINTE

A fin juin 2015, le Groupe présente des fonds propres à hauteur de 7,1 M€ soit 43% du total du bilan et une trésorerie disponible satisfaisante de 0,9 M€. Les dettes financières s'élèvent à 2,1 M€ en baisse de 9% par rapport à fin décembre 2014.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE

Comme indiqué en mars dernier, le carnet de commande de la collection Automne/Hiver 2015 est conforme à la tendance annoncée et contribuera majoritairement au chiffre d'affaires du second semestre.

Pour l'ensemble de l'exercice 2015, le Groupe demeure prudent et poursuit une politique de gestion rigoureuse afin de préserver ses fondamentaux économiques et atteindre un retour à l'équilibre le plus rapidement possible.

Le Groupe dispose de véritables atouts : la créativité de la marque, la renommée de ses produits et la performance de son service clients sont le fruit de plus de 25 années d'expérience au service de la qualité et du savoir-faire.

1 COMPTES CONSOLIDES RESUMES

1.1 Bilan consolidé au 30 juin 2015

Actif en milliers d'euros	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
Ecarts d'acquisition	1			
Immobilisations incorporelles	1	615	640	626
Immobilisations corporelles	1	3 097	3 686	3 428
Immobilisations financières	1	1 097	1 031	1 071
Impôts différés	2	731	1 196	883
Autres actifs non courants				
Actifs non courants		5 540	6 553	6 007
Stocks	3	5 200	6 166	5 577
Clients et comptes rattachés	4	3 133	3 033	3 846
Créances d'impôts courants	9	830	661	859
Autres créances	5	895	970	868
Autres actifs courants	5			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		876	2 233	1 472
Actifs courants		10 935	13 062	12 622
Total de l'actif		16 475	19 615	18 630

Passif en milliers d'euros	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
Capital		1 079	1 079	1 079
Primes		4 648	4 648	4 648
Réserves consolidées		2 808	1 996	2 004
Ecarts de conversion		-698	303	-249
Résultat		-762	-501	801
Capitaux propres part du groupe	10	7 076	7 526	8 284
Intérêts minoritaires				
Capitaux propres		7 076	7 526	8 284
Provisions pour pensions et retraites	6	86	105	111
Provisions pour risques et charges	6	41		
Dettes financières	7	1 667	1 984	1 846
Passifs d'impôts différés	2			75
Autres passifs non courants				
Passifs non courants		1 795	2 089	2 031
Dettes financières (part à -1 an)	7	474	584	502
Provisions pour risques et charges (part à -1 an)	6	436	399	512
Fournisseurs et comptes rattachés	8	4 866	6 083	5 189
Dettes d'impôts courants	9	164	758	450
Autres dettes	8	1 664	2 176	1 661
Autres passifs courants				
Passifs courants		7 604	10 000	8 314
Total du passif		16 475	19 615	18 630

1.2 Compte de résultat consolidé au 30 juin 2015

Compte de résultat (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
Produits des activités ordinaires	15	12 843	14 856	31 356
Coût des ventes		-4 723	-5 966	-12 008
Marge brute		8 120	8 890	19 348
Frais de commercialisation		-8 300	-8 739	-16 996
Charges administratives		-1 146	-1 209	-2 380
Autres produits et charges opérationnels courants	11	121	187	120
Résultat opérationnel courant		-1 205	-871	92
Autres produits et charges opérationnels		-94	283	256
Résultat opérationnel		-1 299	-588	349
Résultat financier net	12	723	-13	881
Charges d'impôts	13	-186	100	-428
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-762	-501	801
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat Net - part du groupe		-762	-501	801
Résultat net par action		-1,13	-0,74	1,19
Nombre d'action retenu pour le calcul		674 650	674 650	674 650
Résultat dilué par action		-1,13	-0,74	1,19
Nombre d'action retenu pour le calcul		674 650	674 650	674 650

1.3 Etat du Résultat Global

Etat du résultat global (en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
Résultat Net	16	-762	-501	801
Variations relatives aux :				
Ecarts de conversion		-449	-35	-587
Impôts sur les éléments du résultat global				
Gains et pertes transférables en compte de résultat		-449	-35	-587
Acquisitions / Cessions d'actions Barbara Bui		2	-4	4
Gains et pertes non transférables en compte de résultat		2	-4	4
Résultat global total		-1 209	-540	218

1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2015

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
Résultat net des sociétés intégrées		-762	-501	801
Amortissements et provisions hors actif circulant		398	370	897
Variation des impôts différés		124	-333	97
Plus et moins-values de cession			-311	-273
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		-240	-775	1 522
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence				
Variation des stocks et en-cours	3	377	110	871
Variation des clients et comptes rattachés	4	713	842	117
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	8	-323	719	-208
Variation des autres créances et dettes		-282	-579	-1 436
Variation du besoin en fonds de roulement		485	1 091	-656
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		244	316	866
Acquisitions d'immobilisations	1	-47	-128	-210
Cessions d'immobilisations		3	983	989
Incidence des variations de périmètre			20	20
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-44	875	799
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées				
Incidences des acquisitions et cessions de titres Barbara Bui		2	-4	4
Augmentations de capital en numéraire				
Emissions d'emprunts	7	108		167
Remboursements d'emprunts	7	-314	-376	-765
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-204	-380	-593
Incidence de la variation de cours des devises		-592	-51	-1 072
Variation de trésorerie		-596	760	-0
Trésorerie d'ouverture		1465	1 465	1 465
Trésorerie de clôture		869	2 225	1 465
Dont valeurs mobilières de placement		9	52	52
Dont disponibilités		867	2 181	1 420
Dont découverts bancaires		-7	-7	-9

1.5 Variation des capitaux propres 30 juin 2015

Variation des Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2013	1 079	4 648	2 633	338	-632	8 066		8 066
Affectation Résultat 2013			-632		632			
Acquisitions / cessions d'actions Barbara Bui			4			4		4
Pertes et gains enregistrés en capitaux propres				-587		-587		-587
Dividendes distribués								
Résultat consolidé exercice 2014					801	801		801
Capitaux propres au 31 décembre 2014	1 079	4 648	2 005	-249	801	8 284		8 284
Affectation Résultat 2014			801		-801			
Acquisitions / cessions d'actions Barbara Bui			2			2		2
Pertes et gains enregistrés en capitaux propres				-449		-449		-449
Dividendes distribués								
Résultat consolidé 1er semestre 2015					-762	-762		-762
Capitaux propres au 30 juin 2015	1 079	4 648	2 808	-698	-762	7 076		7 076

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Cadre général

Les comptes consolidés résumés du 1^{er} semestre 2015 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 24 septembre 2015. Ils sont établis en conformité avec la norme IAS 34 et les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 30 juin 2015. Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les périodes présentées.

Les comptes consolidés résumés sont établis selon les mêmes règles et méthodes que celles retenues pour la préparation des comptes annuels.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, et incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

Ainsi, les comptes du premier semestre 2015 ont été établis sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture, notamment dans la valorisation des actifs tels que les stocks, les créances clients et des passifs et les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations qui ont été établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, mais qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les normes, les interprétations et les amendements aux normes en vigueur qui ont été publiés et qui sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 sont présentés ci-après :

- Améliorations annuelles des IFRS (2011-2013) – diverses normes ;
- IFRIC 21 – Taxes prélevées par une autorité publique.

La prise en compte des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015, n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes établis au 30 juin 2015.

Les nouvelles normes et interprétations d'application optionnelles avant le 30 juin 2015 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée.

2.2 Faits caractéristiques

Au cours du 1^{er} semestre 2015, la société Barbara Bui a continué de porter la plus grande attention à l'évolution de sa situation de trésorerie.

Du point de vue de l'exploitation, le groupe a continué à engager des mesures de réduction de ses coûts d'exploitation permettant d'améliorer sa marge brute.

En complément des autorisations bancaires existantes, les dirigeants fondateurs continuent d'apporter leur soutien à l'entreprise notamment au travers de leurs comptes courants d'actionnaires, d'un montant total de 244 K€ au 30 juin 2015.

Au cours du second semestre 2015, le groupe poursuivra la revue de ses actifs non stratégiques afin, le cas échéant, de conforter sa situation de trésorerie.

2.3 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

2.4 Principes comptables et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

La consolidation porte sur les sociétés du groupe Barbara Bui, telles indiquées dans le tableau ci-après.

Société	Ville	Pays	% de contrôle (*)	Méthode de conso. (**)
Société mère				
Barbara Bui SA	Paris	France		IG
Filiales				
Barbara Bui Srl	Milan	Italie	99,9 D	IG
BBK Holding	New York	Etats-Unis	100 D	IG
BBK Distribution	New York	Etats-Unis	100 I	IG
Kabuki Inc.	New York	Etats-Unis	100 I	IG
BBRD Inc.	Los Angeles	Etats-Unis	100 I	IG
BBSCP Inc.	Los Angeles	Etats-Unis	100 I	IG

(*) D = direct - I = indirect

(**) Intégration globale

Méthodes de consolidation

La consolidation réalisée selon la méthode de l'intégration globale a été effectuée sur la base des situations sociales arrêtées par chaque société au 30 juin 2015.

Toutes les opérations inter-sociétés ont été éliminées.

2.5 Principes comptables du bilan

Actif immobilisé

Autres immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et les droits aux baux.

- Les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée comprise entre 3 et 5 ans.
- Les droits aux baux représentent la partie la plus importante des immobilisations incorporelles du groupe. Sans marché actif, et à durée indéterminée, les droits aux baux restent par conséquent des immobilisations incorporelles non amortissables, mais soumis aux tests de dépréciation de l'unité de trésorerie à laquelle ils sont rattachés.
- Ces tests sont réalisés de manière systématique au deuxième semestre dans le cadre de l'élaboration du plan à trois ans. En conséquence, ils ne seront réalisés, lors de l'arrêté intermédiaire, qu'en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans le patrimoine à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, des pertes de valeur. Le groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations corporelles. En effet, la plupart des actifs correspondant principalement aux agencements de magasins sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel et outillage 5 ans ;
- Agencements gros œuvres 10 ans ;
- Aménagements 3 à 7 ans ;
- Matériel de transport 4 ans ;
- Mat. et mobilier de bureau 4 ans ;
- Matériel informatique 3 ans.

Lorsque les actifs sont vendus ou cédés, l'écart entre le produit net et la valeur nette comptable des actifs est enregistré respectivement comme un produit ou une charge dans les autres produits et charges opérationnels.

Contrats de location - financement et locations simples (IAS 17)

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location – financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisés à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). A la signature du contrat de location – financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le groupe est propriétaire. La dette

correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Dépréciation des actifs (IAS 36)

Comme pour les immobilisations incorporelles (droits aux baux) le groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Ce test de valeur est réalisé dès que ces immobilisations incorporelles génèrent des pertes d'exploitation du fait d'événements internes ou d'événements externes, et qu'il n'est pas envisagé, dans le cadre du budget annuel ou du plan d'affaires qui leur est associé, un redressement significatif.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une juste valeur inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa juste valeur.

Lorsque la juste valeur d'une immobilisation corporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Stocks et en cours (IAS 2)

Les stocks sont évalués au plus faible soit du coût, soit de la valeur nette de réalisation.

Le coût des achats des matières premières, fournitures et produits finis achetés comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Le coût des travaux en cours et des produits finis manufacturés comprend les charges de main d'œuvre directe, les fournitures ainsi que les autres coûts directement liés notamment les frais d'approche.

Les frais financiers ne sont pas intégrés dans le coût.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks sont dépréciés à leur valeur nette de réalisation dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts.

La dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement total ou partiel de la créance.

Disponibilités (IAS 7 et 39)

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement répondant aux critères suivants (AFG-AFTE 8 mars 2006) :

- placements à court terme ;
- très liquides ;
- facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- soumis à un niveau négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières ne répondant pas à ces critères sont reclassées en autres actifs non courants.

Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat financier.

Avantages au personnel (IAS 19)

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent. Les engagements du groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière. Ces engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan.

Actifs et passifs financiers (IAS 32 et 39)

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies dans les normes IAS 32 et IAS 39. La variation de juste valeur des actifs financiers courants est comptabilisée en résultat.

Actions Barbara Bui auto détenues

Les actions Barbara Bui détenues par le groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objet de leur détention. Les résultats de cessions sont inscrits directement en capitaux propres pour leur montant net d'impôts.

Provisions pour risques et charges (IAS 37)

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

2.6 Principes comptables du compte de résultat

Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18)

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Coût des ventes

La rubrique coût des ventes intègre l'ensemble des charges relatives à l'élaboration du Prix de Revient des produits vendus (Achats Matières, Achats d'emballage, sous-traitance de production, achats d'emballage, frais d'approche) ainsi que les variations des provisions pour dépréciation des stocks.

Frais de commercialisation

Les frais de commercialisation sont constitués de l'ensemble des charges externes, salaires et charges sociales, dotations aux amortissements et provisions d'exploitation, relatifs à tous les départements qui participent à la distribution, la création, la promotion et la commercialisation des produits.

Frais de publicité et de promotion (amendement IAS38)

Les frais de publicité et de promotion incluent le coût de la réalisation des supports publicitaires, des achats d'espace média, les frais de salon et de présentation des collections, la fabrication des catalogues et de manière générale, le coût de l'ensemble des activités destinées à la promotion des produits du groupe.

Ces frais sont enregistrés en charge lors de leur réception ou de leur production s'il s'agit de biens, ou lors de leur réalisation s'il s'agit de services.

Autres produits et charges

Les autres produits et charges :

- qui relèvent des activités ordinaires de l'entreprise sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels courants,
- qui ne relèvent pas de l'activité courante sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

Résultat financier (IAS 16 et 23)

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

Toutes les charges d'intérêt sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. En application des normes IAS 16 et IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Impôts sur les résultats (IAS 12)

Les différences temporaires entre résultats fiscaux et sociaux donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Le taux retenu pour leur évaluation correspond au taux applicable au mode de réalisation le plus probable de la différence temporaire. Les actifs et les passifs d'impôts différés quelle que soit leur échéance sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale. La part des impôts différés actifs, dont la récupération ne semble pas pouvoir intervenir à moyen terme n'est pas comptabilisée à l'actif du bilan. En revanche leurs montants sont indiqués pour information en annexe.

Résultat par action (IAS 33)

Le résultat par action est calculé sur la base du résultat net part du groupe divisé par le nombre total d'actions.

Le résultat dilué par action est identique au résultat par action. Aucun instrument dilutif n'existe dans le groupe.

2.7 Autres principes comptables**Conversion des éléments en devises (IAS 21)****Conversion des comptes des sociétés intégrées**

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro, les comptes des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euro :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en écarts de conversion.

Autres éléments en devises

Les produits et charges en devises sont convertis au cours moyen mensuel. En fin d'exercice, les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont incluses dans le compte de résultat.

Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le groupe Barbara Bui compte 2 secteurs opérationnels, l'activité Boutiques d'une part et l'activité Diffusion d'autre part, qui se distinguent par des coefficients de marge, des montants d'investissement, des charges opérationnelles et des risques clients structurellement différents. Ils correspondent aux 2 axes selon lesquels sont organisés le reporting interne et la gestion du groupe.

L'activité Boutiques bénéficie de taux de marge brute importants liés à un chiffre d'affaires détail, mais nécessite des investissements corporels et incorporels élevés ainsi que de lourdes charges opérationnelles (loyers et frais de personnels).

L'activité Diffusion génère des marges brutes plus faibles mais nécessite des investissements et des charges opérationnelles plus limités.

Les performances de chacun de ces secteurs sont régulièrement analysées par le P.D.G., principal décideur opérationnel, qui peut alors allouer les ressources nécessaires.

Ces secteurs opérationnels restent issus d'un même métier et sont concentrés au sein d'une même entité juridique, ce qui entraîne nécessairement la mise en commun d'éléments d'actif, de passif et de charges. Aussi par référence à la norme, conduisant à éliminer toute clé de répartition arbitraire dans le but de communiquer une information pertinente, les éléments communs qui ne peuvent être affectés figurent :

- en charges non affectées,
- en actifs ou passifs non affectés.

3 NOTES ANNEXES

Note 1. Immobilisations

Immobilisations	Ecart d'acquisition	Immobilisations incorporelles			Immobilisations Corporelles	Immobilisations financières
		Droits aux baux	Logiciels	Total		
Au 31/12/2014						
Valeur brute		708	260	968	10 801	1 071
Amortissements et dépréciations		-152	-189	-341	-7 373	
Valeur nette		556	70	626	3 248	1 071
Variation						
Acquisition			13	13	243	29
Cessions et reprises Amortissements et dépréciations			-24	-24	-574	-3
Valeur nette au 1 ^{er} semestre 2015		556	59	615	3 097	1 097
Au 30/06/2015						
Valeur brute		708	273	980	11 044	1 097
Amortissements et dépréciations		-152	-214	-366	-7 947	
Valeur nette		556	59	615	3 097	1 097

Les droits aux baux inscrits au bilan pour 708 K€ correspondent aux locaux ayant fait l'objet par le passé d'un rachat de pas de porte, à savoir :

- 4 baux de boutiques à Paris (rue Etienne Marcel et rue de Grenelle),
- le bail du centre administratif et showroom (32 rue des Francs Bourgeois).
- Les autres baux, dont le groupe est également propriétaire, ont été négociés sans rachat de pas de porte, à savoir :
- 4 boutiques à Paris, dont la boutique de la rue du Faubourg St Honoré ouverte en septembre 2008. Les autres se situent Avenue Montaigne, rue des St Pères et rue des Francs Bourgeois ;

- 1 boutique à New York - USA (Soho) ;
- 2 boutiques en Californie - USA (Rodéo Drive et South Coast Plaza).

En ce qui concerne la boutique située rue de Grenelle (Paris), les perspectives et les conditions de marché actuelles ont conduit à maintenir la dépréciation constatée depuis le 31 décembre 2008 (152 K€) qui valorise le bail à 300 K€ à l'actif du bilan.

Les immobilisations financières sont principalement constituées par les loyers d'avance versés en garanties au titre de l'ensemble des locaux loués par le groupe.

Note 2. Impôts différés

(en milliers d'euros)	au 31/12/2014	Variations de l'exercice	au 30/06/2015
Barbara Bui SA	330	65	394
Kabubi Inc.	260	-86	173
BBK Holding	1	-1	
BBK Distribution	138	11	149
BBSCP	7	-28	-22
BBRD	72	-36	36
Total général	807	-76	731
Impôts différés actifs	883		753
Impôts différés passifs	75		22

Note 3. Stocks

Stocks	Matières 1ères et fournitures	Produits finis	Marchan dises	Total
Au 31/12/2014				
Valeur brute	1 077	5 141	845	7 063
Dépréciations	-414	-896	-176	-1 486
Valeur nette	663	4 245	669	5 577
Variation				
Variation des stocks	-616	-373	-168	-1 158
Variation des dépréciations	299	387	95	781
Valeur nette au 1 ^{er} semestre 2015	346	4 259	596	5 200
Au 30/06/2015				
Valeur brute	460	4 768	677	5 905
Dépréciations	-115	-509	-81	-705
Valeur nette	346	4 259	596	5 200

Note 4. Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	
Au 31/12/2014	
Valeur brute	5 019
Dépréciations	-1 173
Valeur nette	3 846
Variation	
Variation des comptes clients	-710
Variation des dépréciations	-3
Valeur nette au 1 ^{er} semestre 2015	3 133
Au 30/06/2015	
Valeur brute	4 310
Dépréciations	-1 176
Valeur nette	3 133

Compte tenu des délais de règlement, la valeur comptable reflète de façon fiable la juste valeur des créances comptabilisées à l'actif.

Tous les clients qui n'avaient pas soldé leurs créances correspondant à la saison A/H 2014 ont été provisionnés au 30/06/2015. Par ailleurs, une analyse au cas par cas des créances clients est réalisée pour évaluer le risque de non recouvrement.

Note 5. Autres créances et actifs courants

Autres créances	Avances fournisseurs	Avances au personnel	Charges constatées d'avance	Débiteurs divers	Total autres créances
Au 31/12/2014					
Valeur brute	76	3	777	12	868
Dépréciations					
Valeur nette	76	3	777	12	868
Variation					
Variations	-19	4	51	-9	27
Dépréciations					
Valeur nette au 1 ^{er} semestre 2015	57	7	828	3	895
Au 30/06/2015					
Valeur brute	57	7	828	3	895
Dépréciations					
Valeur nette	57	7	828	3	895

Note 6. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges en milliers d'euros	31/12/2014	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice Utilisation	Reprise de l'exercice Non utilisée	30/06/2015	Part à - 1 an	Part à + 1 an
Engagement retraite	111			25	86		86
Litiges	512	18	52	-	477	436	41
Provisions pour risques et charges	623	18	52	25	563	436	127
Résultat opérationnel courant		18	16	25			
Autres produits et charges opérationnels		-	36	-			
Charges d'impôts							

Provisions pour engagement de retraite

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables de ce calcul sont les suivantes :

- âge de départ en retraite : 65 ans,
- table de mortalité hommes TD80/90 et femmes TV80/90,
- taux de turnover : - 35 ans = 20%, de 35 à 55 ans = 8%, + 55 ans = 0%,
- taux d'actualisation : 3,5%,

- revalorisation annuelle des salaires : 2%

Engagement de retraite pour les dirigeants

Néant.

Litiges

Au 30 juin 2015, une provision exceptionnelle de 344 K€ a été constatée pour tenir compte de la réévaluation d'un risque non récurrent en marge des activités courantes. L'impact sur le résultat du semestre clos au 30 juin 2015 est de 89 K€, pour plus de détail se référer à la note 12.

Impôts

Néant.

Note 7. Dettes financières

Emprunts et dettes Financières en milliers d'euros	31/12/2014	Nouveaux emprunts	Remboursements	30/06/2015	A -1 an	De 1 à 5 ans
Emprunts à taux fixe	2 135		251	1 884	461	1 423
Comptes courants d'associés	199	108	63	244		244
Intérêts à payer	5		1	4	4	0
Total emprunts	2 339	108	314	2 133	466	1 667
Concours bancaires courants	9		1	8	8	
Total dettes financières	2 348	108	315	2 141	474	1 667

La société mère Barbara Bui SA est la seule société du groupe à avoir souscrit des emprunts moyen terme auprès d'établissements de crédit, la seule devise utilisée étant l'euro. Il n'existe aucun emprunt en devise.

Les garanties afférentes à ces emprunts sont principalement de type nantissement de droit au bail. Seul l'emprunt relatif à l'acquisition du site logistique de Domont est garanti par un privilège de prêteur de deniers.

Un seul de ces emprunts comporte une clause de remboursement anticipé portant sur le respect de ratios financiers. Ces ratios sont respectés au 30 juin 2015.

Les comptes courants d'associés ne sont pas productifs d'intérêts.

Note 8. Fournisseurs et autres dettes

Fournisseurs et autres dettes	Avances et acomptes clients	Salaires et dettes sociales	Autres dettes	Total autres dettes	Fournisseurs
Au 31/12/2014					
Valeur brute	715	801	146	1 661	5 189
Dépréciations					
Valeur nette	715	801	146	1 661	5 189
Variation					
Variations Dépréciations	-56	159	-99	3	-322
Valeur nette au 1 ^{er} semestre 2015	658	960	46	1 664	4 866
Au 30/06/2015					
Valeur brute	658	960	46	1 664	4 866
Dépréciations					
Valeur nette	658	960	46	1 664	4 866

Les avances clients correspondent à des acomptes versés sur les commandes de la saison Hiver 2015. Les salaires et dettes sociales correspondent aux échéances du mois de juin 2015 réglées en juillet 2015.

Une dette sociale de 90 K€ sera réglée par échéancier jusqu'au 31 mai 2016.

Les autres dettes correspondent principalement à des charges à payer.

Note 9. Créances et dettes d'impôts courants

	Actif			Passif		
	Créances d'impôts sociétés	Créances fiscales hors IS	Total	Dettes d'impôts sociétés	Dettes fiscales hors IS	Total
Impôts courants						
Au 31/12/2014						
Valeur brute	537	322	859	141	309	450
Dépréciations						
Valeur nette	537	322	859	141	309	450
Variation						
Variations	-72	44	-28	-141	-146	-287
Dépréciations						
Valeur nette au 1 ^{er} semestre 2015	464	366	830		164	164
Au 30/06/2015						
Valeur brute	464	366	830		164	164
Dépréciations						
Valeur nette	464	366	830		164	164

Le solde d'IS à fin décembre 2014 correspondait à l'impôt sur les plus-values lié à la cession de la boutique Via Manzoni.

Note 10. Capitaux propres

Au 30 juin 2015, le capital est constitué de 674 650 actions (674 650 actions aux 31 décembre 2013 et 2014), entièrement libérées, au nominal de 1,60 euros.

441 214 actions bénéficiaient au 30 juin 2015 d'un droit de vote double, accordé aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de quatre ans.

Au 30 juin 2015, la valeur brute des actions Barbara Bui détenues dans le cadre du contrat de liquidité s'élevait à 14 K€ et le retraitement des plus ou moins-values sur les cessions effectuées sur l'exercice ont un impact non significatif sur les capitaux propres.

Selon la réglementation française, les dividendes sont prélevés sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère, après déduction de l'impôt de distribution éventuellement dû et de la valeur des actions auto détenues. La société ne versera pas de dividende en 2015 au titre de l'exercice 2014.

Note 11. Autres produits et charges opérationnels courants

Autres produits et charges d'exploitation (en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
Royalties et autres redevances			
Crédit d'impôt compétitivité emploi	67	159	323
Pertes et gains sur cessions d'actif			-9
Pertes et gains sur créances	13	-4	-266
Litiges, procès et autres produits et charges	16		32
Remboursements sinistres et transfert de charges	24	33	41
Divers		-1	-1
Autres produits et charges d'exploitation	121	187	120

Note 12. Autres produits et charges opérationnels

Autres produits et charges opérationnels (en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
Dotations et reprises de provisions pour risque IS			
Dotations et reprises en marge des activités courantes	-189	-28	-56
Impact des contrôles fiscaux			
Litiges et procès en marge des activités courantes	100		
Pertes et Gains sur cessions d'actif hors exploitation	-5	311	310
Autres produits et charges opérationnels	-94	283	256

Note 13. Résultat financier net

Résultat financier net (en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
Produits de placement	-1		
Intérêts d'emprunts	-51	-57	-145
Coût de la dette financière nette	-52	-57	-145
Escomptes accordés		4	19
Autres		-7	-2
Autres produits et charges financiers		-3	17
Différences de change	774	48	1 009
Résultat financier net	723	-13	881

Note 14. Charges d'impôts

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
Impôts exigibles	-3	-133	-138
Impôts différés	-124	333	-107
Autres Impôts (CVAE...)	-59	-100	-183
Total	-186	100	-428

Note 15. Secteurs opérationnels

En ce qui concerne les actifs et passifs non affectés par secteur d'activité, il convient de se reporter aux remarques formulées dans les principes comptables au paragraphe secteurs opérationnels (IFRS 8).

Résultats sectoriels par activité

	30 juin 2015			30 juin 2014			31 décembre 2014		
	Boutiques	Diffusion	Total	Boutiques	Diffusion	Total	Boutiques	Diffusion	Total
Produits sectoriels	5 882	6 961	12 843	6 499	8 357	14 856	12 172	19 184	31 356
Résultat sectoriel	-1 509	1 340	-170	-1 287	1 458	171	-2 163	4 312	2 149
Charges non affectées			- 1 035			-1 042			-2 056
Résultat opérationnel courant			-1 205			-871			93
Autres produits et charges opérationnels			-94			283			256
Résultat opérationnel			-1 299			-588			349
Résultat financier net			723			-13			881
Charges d'impôts			-186			100			-428
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession			-762			-501			801
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession									
Résultat Net			-762			-501			801

Note 16. Produits des activités ordinaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	%	30 juin 2014	%	31 décembre 2014	%
France	6 790	53%	7 191	48%	14 677	47%
Europe hors France	1 069	8%	1 345	9%	2 925	9%
USA / Canada	2 758	21%	2 875	19%	6 328	20%
Pays de l'Est	1 092	9%	1 783	12%	4 064	13%
Asie / Pacifique	357	3%	617	4%	1 119	4%
Afrique / Moyen-Orient	756	6%	1 023	7%	2 187	7%
Autres	20	0%	23	0%	56	0%
Total	12 843	100%	14 856	100%	31 356	100%

Note 17. Etat du résultat global

A l'exception des résultats sur cessions de titres Barbara Bui qui ne font pas partie des éléments à présenter dans l'état du résultat global, aucun autre retraitement, à l'exception de l'impact de la variation des écarts de conversion, n'est affecté directement en capitaux propres.

Note 18. Engagements donnés et reçus

Engagements financiers (en milliers d'euros)	Au 30/06/ 2015	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Engagements donnés				
Effets escomptés sur l'exercice				
Cautions pour loyers	346			346
Intérêts sur emprunts à payer	191	74	116	1
Total	537	74	116	347

Une caution de loyer de 345 K usd soit 308 K€ a été donnée pour garantir le paiement des loyers de la société BBRD Inc. qui exploite la Boutique de Rodeo Drive à Los Angeles. Une caution de loyer de 42 K usd soit 38 K€ a été donnée pour garantir le paiement des loyers de la société BBSCP Inc. qui exploite la Boutique de South Coast Plaza à Los Angeles.

Dettes garanties par des sûretés réelles (en milliers d'euros)	Dettes garanties	Montant des sûretés	VNC des biens
Emprunts Etablissements de crédit	1 884	4 870	1 637

Tous les emprunts souscrits auprès des établissements bancaires sont garantis par le nantissement de baux commerciaux dont la société est propriétaire.

La dette garantie (1 884 K€) correspond à la part de capital restant due au 30 juin 2015.

Le montant global des sûretés (4 870 K€) correspond à valeur initiale des emprunts, non intégralement remboursés à la clôture de l'exercice.

La valeur comptable des biens (1 637 K€) correspond à la valeur nette inscrite au bilan, des baux faisant l'objet d'un nantissement ou des biens faisant l'objet d'un privilège de prêteur de deniers.

D'autres locaux sans valeur d'achat (donc sans valeur nette comptable) ont également fait l'objet d'un nantissement. De ce fait, les sûretés, évaluées notamment sur la base de la valeur actuelle de l'intégralité des droits aux baux nantis, dépassent largement la valeur nette comptable des biens.

Note 19. Effectifs et salaires

Effectif moyen	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
Barbara Bui SA	101	107	107
Filiales	15	18	17
Total	116	125	124

Salaires et charges (en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
Barbara Bui SA	3 419	3 407	6 550
Dont réserve spéciale de participation Filiales	541	489	926
Total	3 960	3 895	7 476

Le résultat du 1^{er} semestre de l'exercice 2015 de la société Barbara Bui SA n'a pas permis d'affecter un montant à la réserve spéciale de participation, en application des dispositions légales.

Note 20. Rémunération du comité de direction

Le comité de direction du groupe Barbara Bui est composé de 5 membres assurant les fonctions de direction générale, direction artistique, direction de production, direction commerciale (wholesale et retail).

Rémunérations brutes (en euros)	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014	Exercice 2014
	421 701	462 475	882 102

Note 21. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

En euros	1 ^{er} semestre 2015		1 ^{er} semestre 2014		Exercice 2014	
	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Monsieur William Halimi Président directeur général						
Rémunération fixe	78 600	78 600	78 600	78 600	157 200	157 200
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature logement	11 400	11 400	11 400	11 400	22 800	11 400
Avantages en nature véhicule	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	90 000	90 000	90 000	90 000	180 000	180 000

En euros	1 ^{er} semestre 2015		1 ^{er} semestre 2014		Exercice 2014	
	Dus	Versés	Dus	Versés	Dus	Versés
Madame Barbara Bui Directeur général délégué						
Rémunération fixe	72 600	72 600	72 600	72 600	145 200	145 200
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature logement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature vêtements	Néant	Néant	Néant	Néant	6 000	6 000
Total	72 600	72 600	72 600	72 600	151 200	151 200

Les dirigeants du groupe Barbara Bui n'ont reçu aucun jeton de présence au cours du 1^{er} semestre 2015.
Il n'existe pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions au sein du groupe Barbara Bui.
Il n'existe pas de plan d'actions de performance au sein du groupe Barbara Bui.

Note 22. Parties liées

Rémunération des mandataires

Administrateur concerné : Madame Barbara Bui.

Montant, nature et objet : conformément au conseil d'administration du 14 décembre 2006, Mme Barbara Bui a été nommée aux fonctions de Directeur général délégué. Sa rémunération globale brute au titre du 1^{er} semestre 2015 a été fixée par le conseil d'administration du 30 mars 2009, et s'est élevée à 72 600 euros bruts.

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi.

Montant, nature et objet : conformément au conseil d'administration du 26 juin 2006 renouvelant le mandat de William Halimi en qualité de Directeur général, à ce titre sa rémunération globale brute au titre du 1^{er} semestre 2015 a été fixée par le conseil du 30 mars 2009, comme suit : 90 000 euros bruts, dont avantages en nature 11 400 euros

Avantages en nature des mandataires

Administrateur concerné : Monsieur William Halimi.

Montant, nature et objet : le conseil d'administration du 15 avril 2004 a décidé qu'à compter du 1^{er} avril 2004 Monsieur William Halimi en sa qualité de Président directeur général disposera du droit d'utiliser à des fins personnelles une partie d'un appartement à usage d'habitation situé 74 avenue de Wagram à Paris, 75017. Ce droit d'utilisation porte sur une partie évaluée au tiers de la superficie de l'appartement et constitue un avantage en nature de 11 400 euros au titre du 1^{er} semestre 2015. Cet appartement est destiné à l'hébergement des visiteurs de marque de la société Barbara Bui SA.

Mandataires : Mise à disposition de locaux

Administrateur concerné : Madame Barbara Bui.

Montant, nature et objet : en accord avec la première résolution du conseil d'administration du 29 janvier 2010, Madame Barbara Bui a mis à disposition à compter du 4 février 2010 une partie des locaux dont elle est devenue propriétaire Place de Vosges, 75003 Paris. En contrepartie de cette mise à disposition elle perçoit une redevance mensuelle de 2 900 euros conformément au contrat de mise à disposition des locaux signé le 4 février 2010. Pour le 1^{er} semestre 2015, le montant des loyers s'est élevé à 17 400 euros.

Note 23. Risque financier**Risques de change**

L'évolution du dollar par rapport à l'euro est un élément qui affecte la compétitivité du groupe sur le marché local américain et notamment en cas de baisse du dollar, le pouvoir d'achat de la clientèle américaine voyageant à l'international.

Néanmoins, l'exposition du groupe face aux variations de la devise américaine augmente en raison de la bonne dynamique de l'activité sur cette zone. Une augmentation de 10% de l'USD entraînerait une revalorisation des capitaux propres du groupe de 302 K€, à l'inverse une baisse 10% entraînerait cette fois une diminution des capitaux propres du groupe de 302 K€.

Aucune disposition particulière n'a été prise pour couvrir ce risque car les flux réels de transaction annuels sont encore faibles et les politiques de couvertures engendreraient des coûts supérieurs aux économies attendues.

En milliers	USD
Passifs	- 245
Actifs	3 629
Position nette avant gestion	3 384
Hors bilan	Néant
Position nette après gestion	3 384

Risques de taux

Le groupe n'a souscrit que des emprunts à taux fixe, il se trouve par conséquent exposé en cas de baisse des taux qui entraîne un manque à gagner.

Aucune disposition particulière n'est prise pour couvrir le risque de taux lié à ces emprunts qui ne représentent pas des montants significatifs.

En milliers d'euros	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Passifs financiers	- 461	- 1 423	Néant
Actifs financiers	Néant	Néant	Néant
Position nette avant gestion	- 461	- 1 423	Néant
Hors bilan	Néant	Néant	Néant
Position nette après gestion	- 461	- 1 423	Néant

A 30 juin 2015, le taux d'endettement moyen de l'entreprise est de 4,40%, le manque à gagner sur 1 an en cas de baisse de 1 point des taux d'intérêt serait d'environ 19 K€.

Il n'y a pas de risque en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque actions

L'assemblée générale du 25 juin 2015 a décidé de renouveler la mise en œuvre du programme de rachat d'actions voté par l'Assemblée Générale du 16 juin 2014 pour une période de 18 mois.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 100 000 euros sont affectés au compte de liquidité depuis le 27 octobre 2007.

Les seules actions détenues par le Groupe sont des actions Barbara Bui détenues dans le cadre de ce contrat de liquidité. Au 30 juin 2015, le groupe détenait 867 actions valorisées à 18,32 € soit 16 K€, comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés. Au 31 décembre 2014, le groupe détenait 800 actions valorisées à 21,76 € soit 17 K€ comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés.

Risque de liquidité

Le groupe au 30 juin 2015 a une dette financière nette de 1,2 M€ et une trésorerie de 0,9 M€. La dette financière a été souscrite pour financer des actifs immobiliers (site logistique de Domont) et les aménagements du réseau de boutique en France et aux Etats-Unis. A noter qu'un seul de ces emprunts (d'un encours de 143 K€ au 30 juin 2015) comporte une clause de remboursement anticipé portant sur le respect de ratios financiers. Ces ratios sont respectés au 30 juin 2015.

Pour financer son activité courante, le groupe dispose d'autorisations bancaires ainsi que des comptes courants actionnaires.

La société a effectué une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Note 24. Passifs éventuels

A la date d'arrêté des comptes, il n'existe pas, à la connaissance du groupe, de passif éventuel susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du groupe.

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE (PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2015)

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société BARBARA BUI, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits caractéristiques du semestre exposés dans la note 2.2 de l'annexe.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Neuilly-sur Seine, le 30 septembre 2015

Les Commissaires aux Comptes

JLS PARTNER

Jacques SULTAN

DELOITTE & ASSOCIES

Laurent HALFON

**5 DECLARATION DU RESPONSABLE
DU RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL**

J'atteste, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 30 septembre 2015

William Halimi
Président Directeur Général